

La Bicyc'Lettre



Journal de l'association nantaise « Place au vélo »
N° 19 novembre 1999

8, rue d'Aouvours 44000 Nantes
tél : 02 40 49 92 34

Parole D'élU

On nous l'avait promis, JMA nous l'a écrit : juré, craché, Place au Vélo sera " bien évidemment " consulté pour l'élaboration du Plan de Déplacement Urbain.

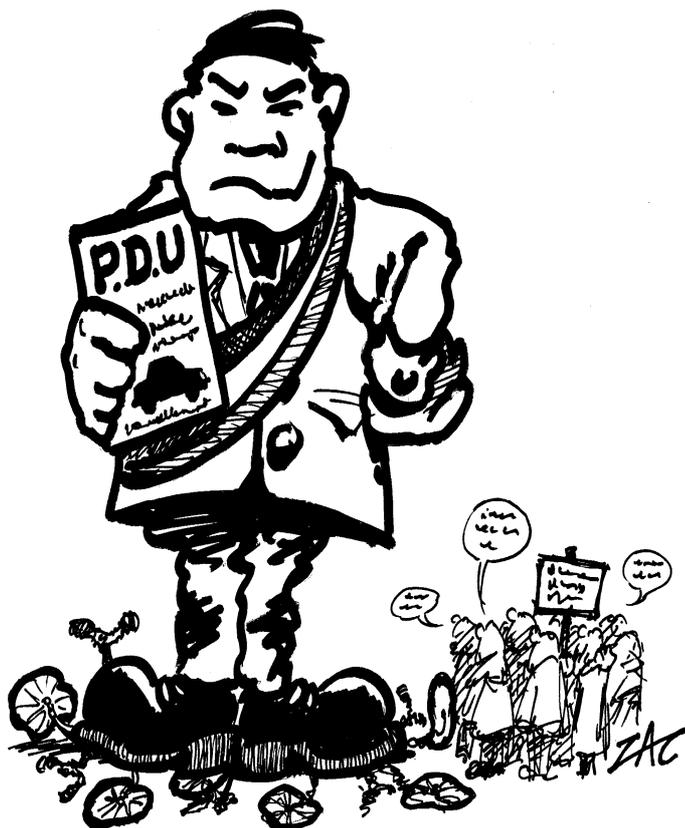
Et voilà que début octobre les élus du district ont reçu un " avant-projet " où tout est déjà fixé et où on ose affirmer que la concertation avec les associations est largement engagée. Plus qu'une " journée de travail " prévue en janvier 2000 avec " des associations et des experts " et le projet de PDU sera arrêté. Bravo les promesses !

On comprend rapidement à la lecture de ce document qu'il n'y a aucune ambition politique en faveur du vélo : deux hypothèses sont proposées pour l'évolution des modes de transport. Dans la première " la part de marché des deux roues descendrait à 3% en 2010 " (4 % en 1997). Dans la deuxième, qualifiée de " volontariste ", cette part de marché serait de 4.1%.

A côté de cela, pas une seule proposition novatrice, l'avenir qui transparait sous le verbiage sera identique à aujourd'hui. C'en est fini de la politique volontariste du PDU de 1991. Même l'idée de vélos en libre-service, comme cela se pratique à Rennes depuis deux ans, n'est évoquée qu'à titre expérimental.

Tu parles d'un avenir !

Olivier Flamand



Les dix commandements du cycliste urbain

L'esprit de dialogue dont nous devons faire preuve trouverait une illustration humoristique dans un pastiche des dix commandements, gravés sur plaques d'asphalte comme il se doit.

- Premier : Le code de la route respecteras.
- Deuxième : D'insultes grivoises point n'utiliseras.
- Troisième : Avec patience tu expliqueras.
- Quatrième : Ni coup de pied dans la portière, ni rayure de carrosserie par tes clés comme argument n'utiliseras.
- Cinquième : Jamais piéton tu n'effraieras.
- Sixième : Lumière toujours tu auras.
- Septième : Reste attaché à ton cadenas.
- Huitième : Même dans la côte, ne grimace pas.
- Neuvième : Tous les jours ton vélo tu prendras.
- Dixième : Le dernier toi-même écriras.

*Assemblée générale
Place au vélo
lundi 15 novembre à
20h30
à la Manu, salle B*

- PDU
- Abandon du Projet Recyclo ?
- CR des diverses rencontres:
Gare SNCF
St Sébastien
Club des villes cyclables
- Emploi jeune : comité de sélection ?
- Plaquette Eclairage
- Groupe de travail ronds-points
- Agenda de l'année 2000

CONGRÈS DU CLUB DES VILLES CYCLABLES

Les 15 et 16 octobre avait lieu à Bordeaux le 10^{ème} Congrès du club des Villes Cyclables. Marie-Hélène y était notre envoyée spéciale.

La journée commence par une table ronde sur le thème « Villes cyclables – Villes d'avenir ». Le débat fait apparaître la difficulté pour les élus à accompagner les changements culturels qu'imposent aux citoyens la prise en compte des modes de déplacements alternatifs à la voiture. Les villes qui réussissent le mieux sont celles qui ont su prendre en compte l'intermodalité. Les entreprises doivent être prises en compte dans la communication. Moins de trafic automobile dans les villes, ce sera l'enjeu des prochaines élections municipales. Les cyclistes sont des gens qui ont le sens civique exacerbé et pour eux chaque déplacement est une leçon de civisme.

L'après-midi, 3 ateliers étaient proposés, en particulier celui sur « le vélo en location ou en libre-service ». Les villes de Strasbourg, Rennes et La Rochelle y ont présenté leurs expé-

riences.

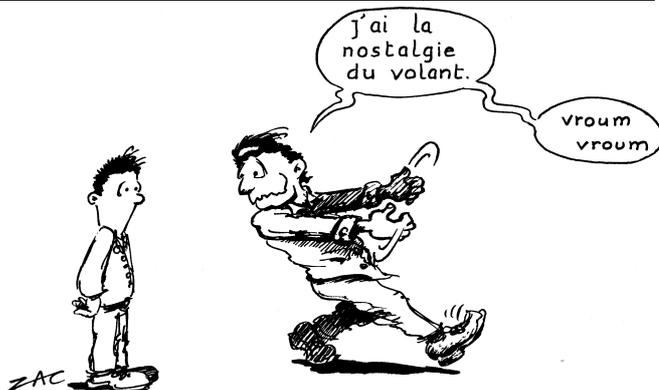
Strasbourg : plus de mille vélos sont proposés à la location en plusieurs points de la ville pour un coût modique. Il s'agit de développer le vélo dans l'imaginaire collectif.

Rennes : prêt de vélos entièrement géré par une société privée : Adshel. 200 vélos sont disponibles et accessibles grâce à une carte à puce.

La Rochelle : la première ville à avoir mis des vélos à disposition de tous et gratuitement en 1976. Aujourd'hui, 400 vélos sont disponibles, gratuits les deux premières heures. Ils sont gérés par la régie des transports en commun.

Les documents présentés à ce congrès sont au local à votre disposition.

M-H M-B



JOURNÉE SANS VOITURE.

Comptages du 22 septembre

Comme l'an passé, avec l'ANDE, nous avons été embauchés par la mairie pour effectuer des comptages de vélos à l'occasion de la journée sans voiture du 22 septembre. Merci à tous ceux d'entre-vous qui ont participé à cette grande entreprise.

Les 5 points explorés étaient : Cours Kennedy devant le château, Cours des 50 otages, Quai de la Fosse, Pont Audibert et Boulevard Michelet.

Pour des comparaisons profitables, les comptages ont eu lieu les mercredis 15 et 22 septembre sur les périodes 14:00 - 15:00 heures et 17:30 - 18:30 heures.

Il est à noter que la composante météo n'est pas à négliger : il faisait très beau le 15 et très menaçant le 22. Exactement l'inverse en 1998. C'était un mardi en 1998, un mercredi cette année.

Voici le tableau des valeurs brutes de ces comptages, le premier chiffre est le nombre de cyclistes comptés à l'heure creuse, le second à l'heure pleine. Les chiffres de 98 sont entre parenthèses.

Quai de la Fosse

15 sept	62	(18)	120	(51)
22 sept	81	(79)	105	(117)

Cours Kennedy

15 sept	77	(43)	139	(38)
22 sept	75	(64)	113	(93)

Cours des 50 otages

15 sept	137	(56)	223	(82)
22 sept	260	(218)	283	(383)

Pont Audibert

15 sept	69		121	
22 sept	35		112	

Carrefour Michelet-Orieux

15 sept	94	(33)	87	(114)
22 sept	68	(130)	78	(207)

Travailler au pays du vélo

Amis cyclistes nantais, bonjour,

En direct d'Hambourg, et du nord de l'Europe pour vous décrire la circulation cycliste ici et vous faire pâlir de jalousie.

Ce qui frappe tout d'abord en arrivant à Amsterdam, Copenhague ou Hambourg, (les



Traversée de rue piéton-vélo

seules que j'ai visitées pour le moment) c'est le nombre de vélos que l'on trouve à proximité des gares. Notamment à Amsterdam, autour de la gare centrale, c'est plusieurs milliers de vélos qui sont accrochés les uns aux autres ou à la moindre partie métallique du mobilier urbain.

Pour ce qui est de la circulation dans la ville proprement dit, à Hambourg, tous les trottoirs sont séparés en deux parties, l'une réservée aux piétons, l'autre aux cyclistes. Et lorsque le trottoir est trop étroit, on rogne sur la route pour créer une piste cyclable, n'est ce pas agréable! La cohabitation piétons-cyclistes se passe très bien sur le trottoir, tous les vélos sont équipés de sonnette, lorsque la place manque un petit "dring-dring" et tout se passe très bien. La circulation avec les automobilistes se passe également très bien. A un passage piéton où attendent piétons et cyclistes, aucun problème, les voitures s'arrêtent le temps qu'il faut pour laisser passer tout le monde, une tout autre mentalité ! Et de plus dans les rues du centre-ville limitées à 30 km/h, c'est le cycliste qui est prioritaire

sur la voiture. Il est donc très facile de comprendre que tout le monde préfère se déplacer en vélo plutôt que de prendre sa voiture et se voir dépasser par tous les vélos de la ville. Et que c'est agréable de rouler au milieu des arbres et des parcs en pleine ville.

Autre chose, aucun problème pour prendre son vélo dans le métro ou le train de banlieue, c'est compris dans le prix du billet et ce, tous les jours et toutes heures (à éviter cependant aux heures de pointe).

Autour de la ville, idem toutes les berges des rivières sont aménagées et l'on peut parcourir des dizaines de kilomètres (voire même une centaine jusqu'à l'embouchure de l'Elbe mais je n'ai pas eu encore le temps de tester) au fil de l'eau en traversant le minimum de route.

Voilà une brève présentation de la vie cycliste à Hambourg, tout n'y est pas parfait mais on s'en approche.

Christian Chauvet.

Donnez pour la plaquette

La dernière Assemblée Générale, le 20 septembre, a été l'occasion pour Jacques Clavreul de présenter son projet pour l'affiche que l'association distribuera au sein des écoles primaires de l'agglomération, sur le thème "à vélo la lumière c'est la vie". L'affiche est maintenant réalisée, nous attaquons le deuxième projet financé grâce au programme Label Vie de la prévention routière. Il s'agit de concocter, toujours pour des enfants d'école primaire, un petit livret qui servira de support à une animation, réalisée si tout se passe bien par le futur emploi jeune de Place au Vélo.

Plusieurs d'entre nous ont déjà manifesté de l'intérêt pour cette action : la prochaine AG, le 15 novembre, sera l'occasion de mettre ce groupe de travail en selle. Faites vous connaître.

Au courrier des lecteurs

On nous alerte sur le projet d'aménagement du campus de la faculté de Droit et Lettres.

«Le campus du Tertre sera entièrement aménagé durant l'été 2000. Les premiers renseignements que nous avons pu avoir sur le projet d'aménagement n'étaient guère enthousiasmants pour les cyclistes pratiquants (pas de piste cyclable prévue, voie d'accès au campus commune avec les piétons)»

«Vous pouvez venir nombreux prendre connaissance du projet et donner votre avis. Dépêchez-vous, c'est jusqu'au 17 novembre dans un préfabriqué devant le bâtiment "Tertre" de la faculté des Lettres»

Denis Moreau

C'est sans doute là ce que l'on appelle une "concertation". Rappelons-nous que Place au Vélo avait en mai 98 soumis le projet d'un aménagement piéton-vélo reliant les facultés de Droit-Lettres et Sciences : en pure perte apparemment puisque le projet actuel n'a pas d'autre ambition que de détourner les voitures du boulevard Guy Mollet pour les réinjecter, en plein cœur du campus. Le but : faire de l'endroit un "centre de vie". Il y a des baffes qui se perdent.

Revue de presse des revues cyclistes

Tours

Collectif cycliste 37 juillet 99

C'est un véritable collectif départemental et ça se sent : on a des nouvelles de Tours bien sûr, mais aussi d'Amboise, Joué les Tours, Fondettes, Losmes, Chambray-les-Tours. Le collectif propose une voie verte : Tours-Blois, quasiment utilisable en état, un balisage suffirait ! Certes le parcours n'offre pas de panoramas impressionnants ni de vues sur la Loire mais il permet d'apprécier le calme de la campagne et serait complémentaire de "La Loire à Vélo".

Belfort

La bicycLETTE n°1 septembre 99

Bienvenue à cette nouvelle revue dont le titre ne nous est pas étranger. Véloxygène a fort à faire avec son célèbre maire définitivement obtus au vélo et à l'environnement. Un titre peut faire bondir : "Boulevard des Résidences : l'urgence d'une mise à 2x2 voies". Mais il s'agit de modifier une 2x3 voies dangereuse en créant une piste cyclable utilisable par les rollers.

Lille

l'heuro-vélo été 99

Un frémissement dans la politique cyclable de la ville ? Pour la première fois elle participe à la journée du 22 septembre, des contresens cyclables font leur apparition, un service de location de vélos s'ouvre. Ca ne démobilise pas l'ADAV qui, outre sa participation à la journée "En ville sans ma voiture", organise des balades de découverte des espaces verts de la ville, sa 3ème "Broc'à vélo", un stand à Steenwerk, sans compter le 5 juin sa TGV (très grande vélofête).

Bordeaux

Vélo-Cité oct 99

Juppé a une longueur d'avance sur JMA puisque l'enquête d'utilité publique du PDU est bouclée depuis le 15 octobre. Une bonne chose, le PDU est chiffré, une moins bonne, la part de la voiture est encore très importante : 43% du budget avec 939 millions de francs par an. Comment peut-on espérer transférer une partie importante de son trafic vers le vélo quand celui-ci ne reçoit que 15,9 millions ? Le plus inquiétant reste

toutefois l'absence d'objectifs chiffrés.

Le Mans

Cyclamaine n° 11 mai 99

Le Mans peut être fière. Désormais c'est une grande ville puisqu'elle vient d'avoir son premier pic d'ozone. Cyclamaine l'est beaucoup moins et en a marre de n'obtenir que quelques miettes de bandes cyclables sans continuité et sans réelle volonté politique des élus.

Strasbourg

CADR info sept 99.

Bouillonnement d'actions et d'infos dans cette revue. 2 exemples : Vélostation, atelier d'auto-entretien (c'est bien la seule allusion à la voiture !) de vélos, le matériel est sur place et des bénévoles conseillent ; Vélo-mobile, le nouveau nom de vélo-taxi, a eu, en 99, 325 clients de 1 à 95 ans.

A noter que l'assoc reçoit systématiquement les arrêtés de voirie concernant les aménagements cyclables, une bonne idée que nos municipalités pourraient imiter.

Paris

Roue Libre septembre-octobre 99

A Paris, rien ne se fait sans l'accord du préfet de police, or ce dernier bloquait systématiquement toute mesure en faveur des déplacements doux. Le MDB n'a pas hésité à manifester pour demander sa démission et à dénoncer son attitude auprès des ministres. Résultat : il est reçu par le préfet en personne le lendemain de la manif et voit 4 de ses revendications aboutir.

- plus de blocage pour la circulation des vélos dans les couloirs bus.

- instruction pour sanctionner le stationnement sur les aménagements cyclables.

- accord pour des contresens cyclables.

- caractère non obligatoire des aménagements cyclables.

B.R.

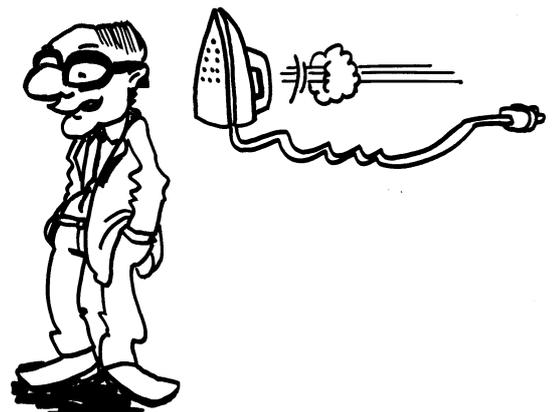
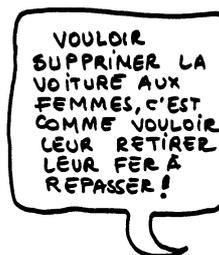
TOUT EN FINESSE

Le "Figaro" du 22 septembre commente, avec une incroyable partialité, les résultats d'un sondage commandé par les automobiles-clubs. Le titre, "les femmes folles du volant" annonce la couleur.

On apprend que dans un couple (mixte) c'est la femme qui utilise le plus l'auto (50% pour elle, 30% pour lui) "pour emmener les enfants aux consultations médicales, à l'école, aux activités extra-scolaires...".

Passons sur l'image de la femme ainsi "véhiculée", le but étant de conclure

qu'elles ne sauraient s'en passer et que le PDU c'est "irréaliste". Ne dites plus d'une rombière que c'est une femme rangée : dites une femme garée.



991029



L'ECLAIRAGE

Parmi les débats qui ont lieu sur la liste Internet des cyclistes urbains : velofub@sorengo.com, une discussion passionnante sur l'éclairage s'est déroulée cet été. A l'approche des longues nuits d'hiver, je vous livre ici quelques informations glanées sur les écrans d'autant que l'éclairage a fait des progrès dans différents domaines.

A propos des dynamos

Certains sont pour une dynamo fixée sous l'axe de pédalier, frottant sur la bande de roulement du pneu, elle patine moins qu'une dynamo latérale mais s'encrasse plus surtout en présence de boue. Et où fixer la béquille ? Comment faire quand les tubes des bases sont trop gros, avec des pneus à crampons (VTT) ? Les dynamos sous bases coûtent au moins 300 F (en vente chez Routens).

D'autres sont contents de leur dynamo classique mais la trouvent parfois un peu fragile côté mécanique. Ils lui reprochent de patiner sous la pluie, problème qui se règle facilement en installant un capuchon de caoutchouc (5 F) sur la tête de dynamo. Le plus gros reproche qui est fait à la dynamo, c'est de ne plus fournir d'énergie à l'arrêt (reproche qui s'adresse aussi aux dynamos de «pédalier») et par conséquent plus de lumière. Les modèles HR chez Axa et Electra chez Soubitez ont un bon rendement pour un coût d'environ 150 F.

Les dynamos intégrées au moyeu ont supprimé le contact roue / dynamo mais il faut refaire le rayonnage de la roue pour les installer. On trouve chez Shimano le modèle Inter L, la Schwing chez Schmidt. La dynamo Pioneer (400 F avec feux avant et arrière) ne demande pas de changement de rayons mais ne peut pas se monter sur les roues à vitesses dans le moyeu. En fait, les dynamos de moyeu ne sont intéressantes que lorsqu'on achète un vélo neuf si elles sont montées d'origine.

Il existe également des dynamos à accumulation. Un petit accu stocke de l'énergie pendant le déplacement puis alimente une diode lorsque le cycliste s'arrête. Tout récemment, un fabricant suisse a réalisé une dynamo «classique» qui a très peu de pertes (15 % contre 60 à 80 % pour une dynamo basique) et un condensateur. Mais elle est très onéreuse : 400 F dans sa version la moins chère (sans accu). Ne la cherchez pas, elle n'est pas encore diffusée (Lightspin de chez Dynosys).

A propos des éclairages à accu

Ils sont moins écologiques que les systèmes à dynamos (piles, batteries usagées).

Il y a les adeptes des lampes sur batterie qui donnent un éclairage très puissant, même à l'arrêt, mais les dites batteries peuvent peser jusqu'à un kilo et ne sont pas pratiques à recharger. D'autre part, elles n'ont pas de jauge de charge. Elles seront surtout utiles à ceux qui font de grands raids la nuit (cyclotouristes, vététistes) Un modèle : Smart (350 F) avec des batteries au plomb et deux phares halogènes.

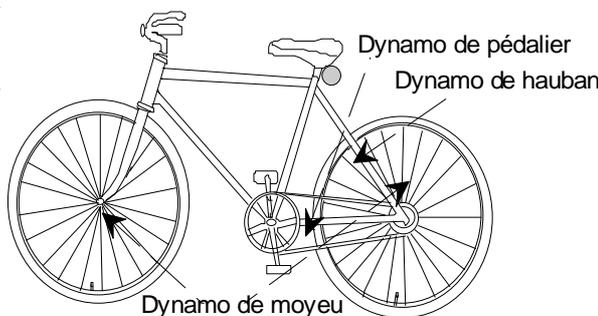
Plus légères et plus maniables, les lampes à diode clignotantes sont également très voyantes de loin mais sont interdites en clignotement. Pour le législateur, l'éclairage

doit être fixe (permanent). Et puis il ne faut pas oublier son éclairage à la maison le jour J. Les interrupteurs sont parfois fragiles, les chutes souvent fatales aux systèmes mobiles. Il existe de très nombreux modèles.

Les lampes fixes

Des fabricants proposent des dispositifs avec un petit accu qui alimente une diode rouge ou blanche dès que l'ampoule s'éteint. Les modèles Safety-Light chez Soubitez, Secutec chez Busch & Müller (moins de 150 F) sont faciles à monter, efficaces après avoir parcouru 500 m et assurent 10 à 15 mn d'éclairage correct à l'arrêt.

A l'avant, les ampoules halogènes ont fait leur apparition depuis quelques années. L'éclairage est plus puissant qu'avec une ampoule ordinaire mais il est indispensable de monter un régulateur de tension entre la dynamo et l'ampoule. Faute de quoi, la durée de vie



Positions possibles de la dynamo sur un vélo

de l'ampoule halogène sera très limitée. On trouve également des phares avec une diode incorporée et un accu (Lumotec chez Busch & Müller : environ 150 F).

Les garde-boue

Pourquoi des garde-boue pour l'éclairage ? Juste pour vous signaler que la marque ESGÉ fabrique des garde-boue légers (modèle Chromoplastic) en alu recouvert de plastique qui servent de conducteur électrique pour l'éclairage. J'en ai eu sur un vélo pendant plus de 10 ans sans aucun problème de court-circuit.

Les moyens passifs

Ne les oubliez pas ! Outre les catadioptres obligatoires (roues, pédales, avant et arrière du vélo), rien ne vous empêche d'en ajouter : baudrier, brassards, pneus à bandes réfléchissantes (ou fil «Moonlight» chez 3M à mettre dans les rayons). La liste est longue et les prix conviennent à tous les porte-monnaie... Portez des vêtements clairs voire fluo pour être mieux vu des autres usagers.

Où trouver son bonheur ?

Les fabricants français ne font malheureusement pas beaucoup d'efforts pour monter tous ces accessoires (certes parfois chers), même sur les vélos haut de gamme. De leur

côté les distributeurs et autres vélocistes ont souvent un choix et des stocks limités dans les accessoires d'éclairage. Difficile alors de trouver l'accessoire parfaitement adapté à son usage personnel. Pourtant quasiment tout problème a sa solution en matière d'éclairage si l'on parvient à trouver l'accessoire adapté. Commencez par aller voir votre vélociste habituel, on ne sait jamais...

A défaut voici deux adresses de vente par correspondance :

«VéloBoutique» 15, rue Dashtien 67300 SCHILTIGHEIM ☎ 03 88 18 98 04

«Routens» " 7, rue Henri Duhamel 38610 GIERES ☎ 04 76 89 43 15

Enfin, plutôt que de rester un cycliste anonyme et invisible, MONTREZ-VOUS la nuit si vous ne voulez pas devenir invisible prématurément et de façon définitive...

J-F D

Offre publique d'achat.

Il y a longtemps que la Bicyc'Lettre n'a pas proposé un achat groupé de matériel cyclable. L'offre du jour est une commande



de ces fameux triporteurs danois, les "CHRISTIANA BIKES".

Initialement fabriqués au compte goutte par les rêveurs soixante-huitards de l'enclave de Christiana, à Copenhague, d'une robustesse légendaire. La production est aujourd'hui réalisée en usine, l'épaisseur des tubes du cadre a



sévèrement diminué, reste un concept original et sympathique. Le prix : de 6500 à 10 000F

suivant le degré de finition recherché.

Faites vos offres.

VOGUE LE TRAIN

Invités par le président de la SNCF en personne à un colloque "train+vélo : quelle complémentarité en France et en Europe ? ", nous avons pu apprendre que la Région Ile-de-France faisait un réel effort en faveur de l'intermodalité train+vélo. Des parkings sécurisés dans les gares, la possibilité de prendre le train son vélo à la main, les franciliens auront, dans quelques années, bien de la chance. Pour les autres pas grand chose à attendre, puisque tout ceci est surtout le fait des élus régionaux, pas tellement de la société nationale.

Reconnaissons un certain courage à M. Louis Gallois d'avoir invité les chemins de fer allemand et danois à exposer leur politique pro-vélo, la comparaison n'étant même pas possible avec la situation française actuelle. Il est bon d'entendre la SNCF faire son mea culpa sur les autorails de dernière génération où par "manque de concertation" trois crochets, trop rapprochés, ne permettent de suspendre que deux vélos. Il est bon d'apprendre que le vélo est maintenant perçu comme un allié qui amène au train des voyageurs supplémentaires. Mais quand on lit que "90% des gares sont aujourd'hui équipées de parkings à vélo" on se demande si ce n'est pas en bateau qu'on cherche à nous mener.

GARE À VOS VÉLOS

Pour adoucir le jugement précautionneux (ci-contre) porté sur la déclaration d'amour du train à la bicyclette, nous avons été reçus, le 20 octobre, à la direction régionale de la SNCF pour parlementer avec les responsables locaux de la place du vélo dans leur stratégie. Le vélo sera pris en compte dans l'aménagement futur de la gare de Nantes (étude en cours, réalisation pas avant 2002).

On nous demande même de faire des propositions écrites : ce sera l'un des sujets abordés lors de l'assemblée générale du 15 novembre, venez-y chargés d'idées...

Nous avons proposé des stationnements de longue durée (sécurisés) et de courte durée (au plus près des quais) au Nord comme au Sud.

Nous avons aussi évoqué le nécessaire aménagement des gares du réseau tram-train (à Vertou et Saint Sébastien) en faveur du vélo, dès les premiers pas du projet, de telle sorte que ça ne se

transforme pas en îlots perdus au milieu d'une mer de parkings à bagnoles.

Quant à l'implantation d'un service de location (une vélostation) au cœur de la gare de Nantes, la SNCF se déclare « prête à étudier toute demande temporaire ou définitive de concession commerciale qui pourrait aussi inclure un service de réparation ».

Nous avons souligné l'évidente complémentarité entre la véloroute "Loire à Vélo" et la ligne SNCF Nantes-Orléans qui lui est parallèle avec une gare tous les 30 km. Mais là sans grand succès : l'adjoint au délégué régional voyageur, Monsieur Legendre, nous a rappelé que la SNCF était un transporteur, pas un loueur de vélo, encore moins une agence de voyage. Dommage !

O.F.

OPÉRATION FAUX PV

Nous avons depuis longtemps l'idée d'une opération contre les voitures stationnées sur les bandes cyclables. La FUBicy nous a fourni un stock copieux de "faux PV", qui dans les faits ne ressemblent pas vraiment aux vrais, ce qui heureusement évite toute confusion. Le samedi 16 octobre donc quelques adhérents pugnaces se sont éparpillés dans la ville pour distribuer ces fameux "papillons" aux mal-parqués. Dès la sortie du local, la rue d'Auvours nous offrait nos premières proies (photo). Au final 150 PV posés sous l'essuie-glace, quelques-uns remis directement aux conducteurs. L'occasion de vérifier que le message passe infiniment mieux grâce à ce support minima-



Pas besoin d'aller bien loin : Nos contractuels en action rue D'Auvours

liste qu'avec les seules paroles : les gens nous ont semblés intéressés, coopératifs pour certains. Un seul, qui le méritait 100 fois, a mal pris la chose, croyant qu'il avait affaire à de vrais pandores, jurant : "de toute façon je le ferai sauter !".

Puisque cela fonctionne si bien, pourquoi ne pas en user au quotidien ? Passez prendre votre stock de faux PV au local, les occasions sont nombreuses chaque jour de montrer votre détermination, ou simplement d'initier un dialogue avec les sans-gêne.

Plein Sud

Alors que **Bouguenais** manque à sa promesse d'une réunion d'automne, Saint Sébastien comme l'année passée nous a reçu le 9 octobre et prête l'oreille à nos suggestions. Les adhérents utilisateurs de la piste du Bd des Pas enchantés avaient obtenu l'an dernier que les poteaux qui la jalonnaient soient supprimés ; nous avons insisté cette année sur le manque d'homogénéité de la signalisation et les discontinuités du réseau actuel. Nous avons surtout demandé qu'un plan cyclable soit mis en place, dans l'optique notamment d'une desserte "à priorité vélo" des futures gares du tram-train.

Pour valider cette approche pragmatique :

**Rendez-vous le samedi 20
à St Sébastien**

à 9h30 devant la mairie pour un tour des aménagements cyclables de la ville avec l'Adjoint au Maire concerné, M. Philippe Le Nouveau, qui viendra avec sa mobylette ! Vous aurez bien une petite place dans votre agenda ...



Une échappée de « Place au vélo »

Que s'est-t-il passé ? Nous avons quitté le gros du peloton pour voir ce qui se passait en tête...

... Et nous avons rattrapé Bernard Renou sur son vélo à grand braquet et pu obtenir les infos suivantes.

Présent au comité directeur de la FUBicy depuis un an et suite à l'assemblée générale de mars 1999, Bernard Renou, 51 ans, nantais, professeur de physique a été élu président. Son mandat est prévu pour un an.

Un premier coup de pédale

Il a obtenu le doublement de la subvention du ministère de l'Environnement (de 50 à 100 000 F) et une subvention de 35 000 F auprès du ministère des Transports pour une étude concrète sur les contresens cyclables.

Le projet qui lui tient le plus à cœur

Rendre la FUBicy plus conviviale et plus influente dans notre monde actuel avec une utilisation systématique d'internet, réunions téléphoniques, fax ...

Un véritable tour de France

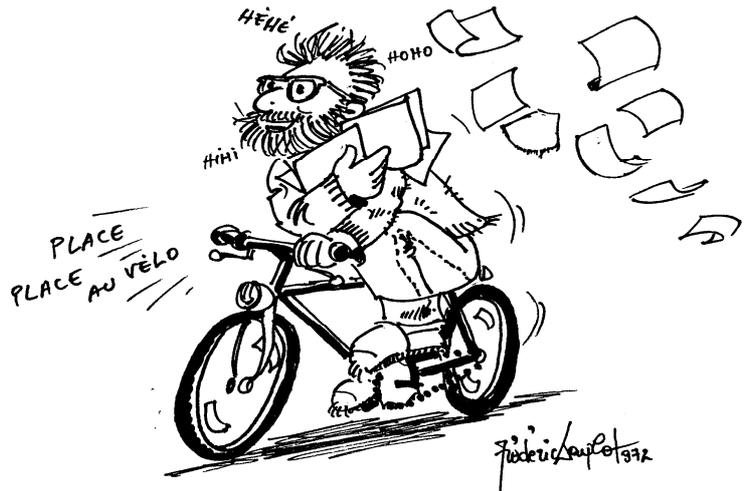
Exemple des dernières étapes :

Et la FUBicy c'est quoi ?

Le Havre fin août	Conseil National AF3V
Paris 11 sept	Conseil National FNAUT
Paris 27 sept	Comité de suivi vélo
Paris 1-3 oct	Mondial du 2 roues
Paris 12 oct	Invitation du PREDIT
Bordeaux 15 oct	CVC et CD FUBicy
Lyon 4 nov	Colloque FNAUT
Strasbourg 5 nov	Fubicy

Son principal outil de communication : VÉ-

- Création en 1980 par Jean Chaumien, originaire de Strasbourg.
- Siège social à Strasbourg, un permanent et une secrétaire à ¾ temps
- Fédération de plus de 80 associations de cyclistes urbains (4 à Paris, 2 à Lyon)
- Un total de 8 000 adhérents
- Assemblée Générale une fois par an dans différentes villes
- Comité Directeur (une vingtaine de membres) 4 fois par an
- Interlocuteur reconnu au niveau national par les pouvoirs publics
- Membre du comité interministériel de suivi vélo



LOCITÉ

Retrouvons Bernard Renou dans le

- Revue bimestrielle créée en 1987
- Seule revue de ce type en France
- S'adresse aux cyclistes quotidiens, associations, élus, techniciens
- Articles de qualité, nouvelles des associations, articles de fond

TGV entre Nantes et Paris :

Comment en êtes-vous venu à défendre le vélo ?

« En 1991, j'ai été à l'initiative de l'association « Pour Chevire cyclable » qui est devenue « Place au vélo ».

...Et pourquoi le vélo ?

« C'est un moyen de transport qui n'a pas de nuisances, bon pour la santé, convivial. C'est tout un état d'esprit.

Y a-t-il un endroit idéal pour le vélo ?

« C'est l'endroit où une véritable politique du transport existe, en lien avec une politique du vélo.

« Exemple classique des pays nordiques, de l'Allemagne et exemple remarquable et moins connu de l'Italie. Je pense à Ferrare où la configuration des rues du centre historique rend évident l'usage du vélo. (Renseignements pris dans vélocité : Ferrare est une ville de 140 000 habitants

avec 33 km de voies cyclables, 30% des déplacements s'y font à vélo).

Nous arriverons bientôt à Paris. Que pensez-vous de la place du vélo dans la capitale ?

« Curieusement on y trouve beaucoup de vélos. La circulation est tellement saturée que se déplacer à bicyclette est très rentable.

Vite une dernière question. Pas de regrets malgré l'emploi du temps chargé ?

« Non, à côté de la contrainte liée à ces nouvelles responsabilités, quelle ouverture fabuleuse !

« Je côtoie plein de gens de tous les horizons que je n'aurais pas eu la possibilité de rencontrer autrement !

Optimiste ?

« Oui, car même si cela n'avance pas assez vite, nous vivons une période où le vélo est de plus en plus crédible. Le vélo a le vent en poupe !

Alors bon vent !
Marie Annick et Caroline

Groupe de travail "ronds-points"

A l'initiative de Christophe Raverdy il a été décidé à la dernière AG de constituer un groupe de travail qui réalisera un document informatif sur nos désirs en matière d'aménagement de ronds-points. Partant du constat qu'il n'existe pas de solution générale satisfaisante pour les cyclistes mais que dans chaque cas particulier on peut définir une "moins mauvaise solution", nous proposerons une série d'exemples concrets basés sur des ronds-points de l'agglomération nantaise.

Si vous souhaitez participer à ce groupe de travail, ne serait ce qu'en citant des aménagements exemplaires (en bien comme en mal) prière de prendre contact avec Christophe au 02.40.16.22.01.

Petit lexique du jargon FUB:

FUBicy : Fédération des Usagers de la Bicyclette. **AF3V** : Association Française pour le développement des Véloroutes et Voies Vertes. **Véloroutes** : itinéraires cyclables de moyenne ou longue distance, d'intérêt départemental, régional, national ou européen. **Voies vertes** : voies empruntant les chemins de halage, les anciennes voies de chemin de fer... **FNAUT** : Fédération Nationale des Usagers des Transports, regroupe 150 associations. **PREDIT** : Programme national de recherche sur les transports terrestres. **Comité de suivi interministériel de la politique vélo** : Représentants des ministères du Transport, de l'environnement, du Tourisme et de Jeunesse et Sports. La FUBicy est bien souvent le moteur du comité. **VÉLOCITÉ** : Pour s'abonner, envoyer un chèque de 80 F à la FUBICY, 4 rue Brûlée, 67000 Strasbourg

RECYCLO SANS ZÈLE

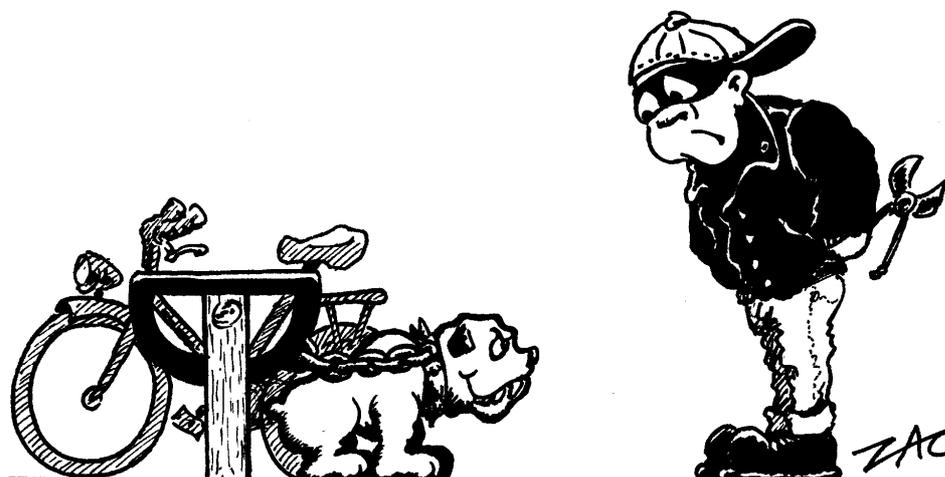
A l'issue de l'été le comptage des vélos réalisé en déchetterie par les employés municipaux avait semblé bien décevant. Le 22 septembre pourtant, les mêmes n'avaient eu aucune difficulté à nous fournir une dizaine de vélos de récupération pour monter notre sculpture monumentale sur le Cours des 50 Otages. Certains étaient en parfait état, on est même venu

nous les réserver plusieurs fois dans la journée. Par la suite un agent plus zélé que les autres nous a fourni la photo suivante prise cet été à la déchetterie des Dervallières : on y voit un nombre conséquent de bicyclettes, preuve qu'il y a bien là un filon. Serait-il déjà exploité ?



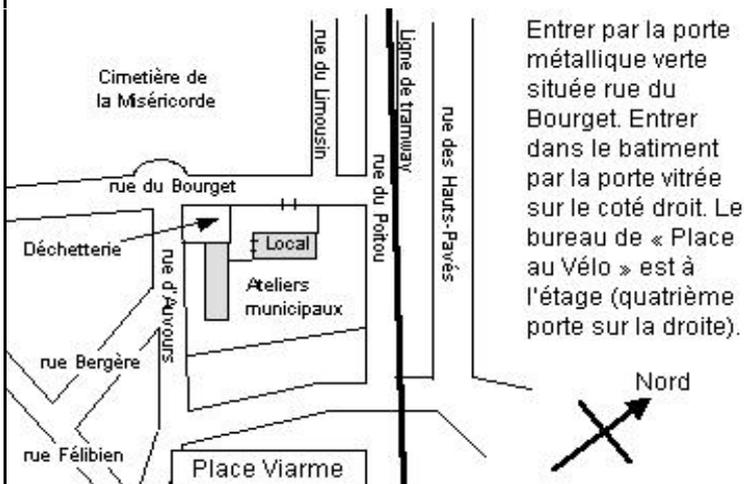
BRÈVES BRÈVES BRÈVES BRÈVES BRÈVES BRÈVES BRÈVES BRÈVES BRÈVES

- ◆ **Emploi Jeune** : Dernière minute, la Région a refusé le financement des 10% manquants. Nous ne désarmons pas !
- ◆ **Vélos et vélomoteurs** : Il y a plusieurs mois que nous avons demandé au Maire de Nantes de prendre clairement position sur le statut des bandes cyclables en faisant apposer des panneaux signifiant leur interdiction aux vélomoteurs. Force est de constater que les jeunes à vélomoteur sont les premières victimes d'accidents de la route et qu'en leur ouvrant les bandes cyclables on leur donne la possibilité de doubler les voitures à grande vitesse par la droite, sans parler du danger et de l'inconfort résultant pour les cyclistes. Pas de réponse jusqu'à présent, soit notre lettre s'est égarée, soit le Maire de Nantes consulte le Président du District pour aboutir à une position commune... Mais dans Ouest-France du 30 octobre, où est relaté le carrefour des citoyens (200 personnes) du quartier du Breil, on lit : " La réglementation des pistes cyclables a été évoquée : " **Elles sont réservées aux deux-roues non motorisés. Mais dans la pratique, les mobylettes les utilisent. Ceux-ci sont en infraction** " informe le député-maire ". Il suffisait de le dire !
- ◆ Depuis le 9 octobre le **Cours des 50 Otages** est réservé tous les samedis aux piétons, vélos, rollers, bus et trams. Pour fêter l'événement, nous étions présents à la première, distribuant des tracts, renseignant les passants, causant dans la télé. Du point de vue des piétons, nous aurons noté une certaine timidité à occuper l'espace vierge du Cours : il est vrai que c'est vaste ! Pourquoi n'en profiterions-nous pas ? Il serait par exemple bienvenu d'y installer le samedi après midi un atelier de réparation vélo, montant par exemple de l'éclairage ou vérifiant les freins. Publicité assurée, convivialité garantie. Qui est tenté par l'aventure ?
- ◆ **Le grand écart** : Cette maxime, d'un éminent sillonneur de rues, vaut la peine d'être retenue : "La voiture te double d'aussi loin que tu t'éloignes toi-même du trottoir". Et quand on l'a en tête on le vérifie chaque jour : si on se fait tout petit, frôlant le trottoir, les voitures qui nous dépassent ne prennent pas la peine de dévier de leur trajectoire et nous frôlent aussi. Mais lorsqu'on prend nos aises, laissant le trottoir un bon mètre à droite, les automobiles semblent soudain plus respectueuses, ralentissent à notre approche, nous doublant dans un ample mouvement sinueux qui nous laisse le tirant d'air latéral nécessaire.
- ◆ Jusqu'où s'arrêteront-ils ? Pub monstre dans les journaux locaux (rien à voir avec 1/8 ème de page annonçant la Fête du Vélo) pour le salon de l'auto, à la Beaujoire, mi-octobre. Le truc commercial, la trouvaille lumineuse, le coup de la fin de siècle des concessionnaires pour attirer les gogos à respirer les effluves de gazouale a de quoi surprendre : « **1 vélo à gagner toutes les heures** ». Un cycliste urbain y perdrait son latin, pas les marchands de breloques. C'est clair pour tout le monde : le vélo c'est un gadget qui fait vendre. Ce théorème posé, on peut s'en servir tout aussi bien pour vendre une politique, des voyages en train ou une bagnole. A quand un vélo pour un plein chez Total ?
- ◆ La ville de **St Nazaire** s'est associée à la police pour mener une campagne de sensibilisation sur le stationnement durant le mois de novembre. La première semaine, des papillons, rappelant les règles simples, seront déposés sur le pare-brise. La semaine suivante, la police interviendra pour déposer des avertissements sur les voitures mal stationnées. Et la troisième semaine, les contrevenants seront verbalisés. A quand, la même opération sur Nantes ???
- ◆ Le modèle automne-hiver 99-2000 de **Cyclo-park**, le fabricant rezéen d'appuis vélos antivols, nous a été présenté en avant-première lors de la permanence du jeudi 21 octobre. L'ancien modèle immobilisait le vélo par le cadre, sous la selle ; le nouveau le coince à hauteur de la fourche avant, interdisant de ce fait le vol de la roue. Bientôt dans nos rues ?

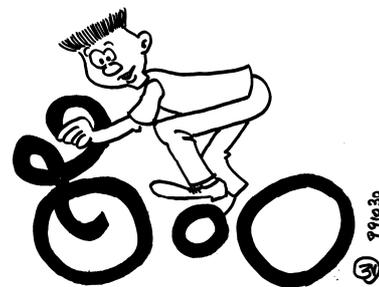


L'APPUI-VÉLO ANTIVOL

N'oubliez pas de venir au local de l'association. Les permanences sont assurées tous les jeudis de 18 à 19 heures au 8, rue d'Auvours (entrée rue du Bourget comme indiqué dans le plan ci-dessous).
Téléphone et répondeur du local : 02 40 12 49 73



Entrer par la porte métallique verte située rue du Bourget. Entrer dans le bâtiment par la porte vitrée sur le côté droit. Le bureau de « Place au Vélo » est à l'étage (quatrième porte sur la droite).



La Bicyc'Lettre N° 19

LES PLANS DE L'ÎLE

Place au Vélo a suivi avec application l'avancée des trois projets d'architectes en lice pour l'aménagement, sur plusieurs décennies, de "l'île de Nantes". La présentation finale aux associations, le 7 octobre, a été un peu décevante car les trois équipes ont convergé vers des positions moyennes, des propositions convenues, des solutions conventionnelles.

Certes nos propositions ont été partiellement entendues et pas un projet n'oublie de plaquer sur les berges une ceinture verte cyclable en continu. Mais pour ce qui concerne la desserte du cœur de l'île à bicyclette, un seul projet propose autre chose que des bandes cyclables le long d'axes rectilignes et démesurément larges où l'on veut nous faire accroire qu'un semis de ronds-points fera ralentir les automobilistes du 21ème siècle. Le projet du groupement LABFAC, qui élargit le talus de l'actuelle voie ferrée pour créer une "sinusoïde verte" traversant l'île est le seul un tant soit peu original. Tout le reste chante les bassins à flot entourés d'immeubles de standing, l'ouverture vers le fleuve et la transformation des anciens chantiers navals en musée.

Finalement, le jury a retenu Chémétoff, celui qui fait la part la plus grande à l'eau : un bassin de 600m à la pointe Est pour y mettre des bateaux de plaisance. Un projet un peu convenu !

Bien évidemment, si vous désirez recevoir la Bicyc'Lettre en 2000, n'oubliez pas d'envoyer votre chèque au trésorier ou mieux encore, de l'apporter en mains propres le 15 novembre à la Manu. Vous profiterez encore des tarifs 1999.

Ce numéro 19 de la Bicyc'Lettre est tiré à 170 exemplaires. L'association est en pleine période de croissance puisque nous atteignons les 130 adhérents / abonnés soit une progression de 20% sur un an. Bravo !

Sur votre agenda

- Lundi 15 novembre** : Réunion Place au vélo Manu salle B 20h30
- Samedi 20 novembre** : 9h30 devant la mairie de St Sébastien pour une visite des aménagements cyclables avec un adjoint.
- Samedi 22 janvier 2000** : Assemblée générale annuelle Manu salle A de 14 à 18 heures avec débat à organiser
- Lundi 13 mars 2000** : Réunion Place au vélo Manu salle B 20h30
- Samedi 18 mars** : Manif de printemps
- Lundi 15 mai** : Réunion Place au vélo Manu salle B 20h30
- Dimanche 21 mai** : sortie Place au vélo
- 3 et 4 juin** : fête du vélo

La Bicyc'Lettre sur internet :

<http://www.multimania.com/placeauvelo>

Email : brenou@oceanet.fr

Bulletin d'adhésion 2000

+ abonnement à la Bicyc'Lettre

Nom

Prénom

Adresse

.....

e-mail

Membre individuel50F

Adhésion réduite 30F

Couple.....70F

Date :

à envoyer à l'ordre de Place au Vélo :
8, rue d'Auvours 44000 Nantes
tél : 02 40 12 49 73

Ont participé à ce bulletin :

Frédéric Baylot, Xavier Boistaud, Jacques Clavreul, Jean-François Daudin, Olivier Flamand, Marie-Annick Girard, Marie-Hélène Mainguy-Briolay, Denis Moreau, Marc Peroy, Benard Renou, Caroline Roy